



GROUPE DE TRAVAIL « RENOVATION DE LA PCS (2018-2019) »

Première réunion plénière
17 avril 2018

ORDRE DU JOUR.....	2
LISTE DES PARTICIPANTS.....	3
I. INTRODUCTION (SUPPORT DE PRESENTATION).....	6
II. BILAN DES USAGES ET EXPRESSION DES ATTENTES DES PRODUCTEURS ET UTILISATEURS DE LA PCS (SUPPORT DE PRESENTATION, QUESTIONS / REPONSES)	7
III. ORGANISATION DES QUATRE SOUS-GROUPES : OBJECTIFS, COORDINATION, CALENDRIER (SUPPORT DE PRESENTATION, QUESTIONS / REPONSES).....	17

ORDRE DU JOUR

I. INTRODUCTION (rappel du mandat du groupe et principaux éléments de calendrier) - Thomas Amossé (Cnam) - 14h-14h15.

II. BILAN DES USAGES ET EXPRESSION DES ATTENTES DES PRODUCTEURS ET UTILISATEURS DE LA PCS - Étienne Pénissat (CNRS), Anton Perdoncin (ENS Paris) (travail réalisé avec Marceline Bodier, Insee) - 14h15-15h30 (dont 30 min de discussion).

III. ORGANISATION DES QUATRE SOUS-GROUPES (OBJECTIFS, COORDINATION, CALENDRIER) - Olivier Chardon (Insee), Thomas Amossé (Cnam) - 15h30-17h (dont 15 min de discussion).

LISTE DES PARTICIPANTS

Nom	Prénom	Organisme
ABDELNOUR	Sarah	Université Paris Dauphine
ADAM	Lorraine	Centre national de la recherche scientifique (CNRS)
AMAR	Michel	Particulier
AMOSSÉ	Thomas	Conservatoire national des arts et métiers
BARRET	Christophe	Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ)
BEAUCOURT	Matthieu	Médiamétrie
BERNARD	Lise	Ecole normale supérieure
BOITTELLE	Mathieu	Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE)
BOUCHET-VALAT	Milan	Institut national des études démographiques (INED)
CHARDON	Olivier	Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE)
COAVOUX	Samuel	Orange Lab
COUPPIE	Thomas	Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ)
COUTO	Marie-Paule	Centre national de la recherche scientifique (CNRS)
DE CLEDAT	Bernard	Institut national des études démographiques (INED)
DEAUVIEAU	Jérôme	Ecole normale supérieure
DEMOLY	Yoann	Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines
DUMOULIN	Céline	Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines
DUPONT	Françoise	Centre d'étude des supports de publicité (CESP)
EIDELMAN	Alexis	Ministère du Travail - Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES)
FILATRIAU	Olivier	Direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP)
FLAMAND	Jean	France Stratégie
GROS	Julien	Université Paris Dauphine
HUGRÉE	Cédric	Centre national de la recherche scientifique (CNRS)
LAGARENNE	Christine	Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE)
LAINÉ	Frédéric	Pôle Emploi
LHOMMEAU	Bertrand	Ministère du Travail - Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES)
MAIRE	Florent	Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE)
MAKDESSI	Yara	Conseil national de l'information statistique (CNIS)
MERON	Monique	Particulier
MICHEL	Christophe	Ministère du Travail - Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES)
MIRAULT	Audrey	Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE)
MONSO	Olivier	Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP)

NGUYEN HUU CHIEU	Elise	Union nationale des associations de professions libérales
PÉNISSAT	Etienne	Ecole normale supérieure
PERDONCIN	Anton	Ecole normale supérieure
PEREIRA	Elodie	Ministère des Solidarités et de la santé
PÉRIA	Dany	Centre d'étude des supports de publicité (CESP)
RAYNAUD	Philippe	Ministère des Solidarités et de la santé - Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES)
RAZAFINDRANOVONA	Tiaray	Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE)
RICARD	Alexia	Centre national de la recherche scientifique (CNRS)
RIEG	Christian	Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE)
SALAMON	Yannick	Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE)
SANTELMANN	Paul	Association nationale pour la formation professionnelle des adultes (AFPA)
SENAUX	Magalie	Médiamétrie
SUJOBERT	Bernard	Confédération générale du travail (CGT)
TAVAN	Chloé	Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE)
THAUVIN	Patricia	Institut national des études démographiques (INED)
VALLET	Louis-André	Institut d'études politiques
VIAL	Sandrine	Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines
VOLAT	Gwendoline	Ministère de la Culture - Département des études de la prospective et des statistiques (DEPS)
ZOLOTOUKHINE	Erik	Centre national de la recherche scientifique - Centre Maurice Halbwachs

I. INTRODUCTION

Support de présentation

I. Introduction

- Objectifs :
 - **Rendre plus lisible** la nomenclature en réaffirmant l'originalité de ses principes et en précisant son articulation avec les nomenclatures existantes (nationales comme internationales),
 - **Etendre les usages** possibles en corrigeant les faiblesses et comblant les manques (robustesse, actualisation, niveau ménage),
 - **Faciliter production et utilisation** en simplifiant le codage et en améliorant la documentation.
- Organisation :
 - Equipe d'animation : Thomas Amossé (président) ; Olivier Chardon et Alexis Eidelman (rapporteurs) ;
 - Une mission préalable d'« état des lieux » et quatre sous-groupes (« codage », « niveau fin », « agrégat », « documentation ») ;
 - Conduite du projet :
 - une participation régulière d'un nombre resserré de membres au sein des sous-groupes (réunions mensuelles) avec des consultations ponctuelles ;
 - trois réunions plénières assurant la publicité des travaux du groupe aux producteurs et utilisateurs, experts et chercheurs intéressés.

I. Introduction

- Calendrier de travail de la mission et des sous-groupes :
 - Décembre 2017-Avril 2018 : Mission d'état des lieux (remise du rapport au groupe fin avril 2018).
 - Avril 2018-Mars 2019 : travail de trois des premiers sous-groupes (« codage », « niveau fin », « agrégat » ; remise du rapport fin mars 2019).
 - Septembre 2018-Mars 2019 : travail du sous-groupe « documentation » (remise du rapport fin mars 2019).
- Trois réunions plénières (membres des sous-groupes et personnes intéressées) :
 - 17 Avril 2018 : bilan de l'état des lieux et lancement des travaux des sous-groupes ;
 - 16 Octobre 2018 : bilan d'étape pour les premiers sous-groupes, lancement des travaux du dernier ;
 - 5 Février 2019 : bilan d'avancement pré-final des quatre sous-groupes.
- Mai 2019 (date précise à fixer par le Cnis) : Présentation du rapport final du groupe de travail à la Commission Emploi - Revenu.

II. BILAN DES USAGES ET EXPRESSION DES ATTENTES DES PRODUCTEURS ET UTILISATEURS DE LA PCS

Support de présentation

II. Bilan des usages et expression des attentes des producteurs et utilisateurs de la PCS

Introduction

- Mission organisée dans le cadre du groupe de travail « Rénovation de la PCS (2018-2019) »
- Objectif fixé par le mandat : dresser « un état des lieux de la nomenclature et un bilan des attentes à son endroit »
- Rénovation de 2003 précédée du rapport de l'Inspection Générale de l'Insee : « Evaluation de la pertinence de la PCS » (Neyret et Fauchoux, 1999)
- **La PCS dans son contexte :**
 - Transformations du marché du travail ;
 - Diversification des nomenclatures de profession, métier ou emploi et besoin d'un langage commun ;
 - Diffusion et usage des nomenclatures de position sociale, nationales comme internationales ;
 - Nouvelles technologies numériques : ouverture des potentialités de collecte et codification de la PCS ; modification des usages pour un certain nombre d'acteurs.

II. Bilan des usages et expression des attentes des producteurs et utilisateurs de la PCS

Méthode de travail

- Interroger des praticiens sur leurs usages afin de situer la PCS dans l'ensemble des nomenclatures d'emploi et de position sociale
- **Entretiens avec des acteurs représentatifs de différents univers professionnels :**
 - 39 entretiens réalisés, 58 personnes interrogées ;
 - De janvier à mars 2018 ; entre 30 minutes et 1h30, enregistrés et retranscrits ;
 - 19 acteurs du monde de la recherche (sociologues, politistes, économistes, démographes, épidémiologistes, géographes) et de spécialités diverses (professions, travail, mobilité sociale, stratification sociale, genre, politiques sociales, pratiques culturelles, vote, éducation, fécondité, ségrégation spatiale, santé, etc.) ;
 - 16 acteurs de la statistique publique (Insee, Dares, Depp, Drees, DGAFP, Cereq) ;
 - 11 acteurs appartenant à des organismes publics (Apec, Afpa, Pôle Emploi, France Stratégie, Direccte, Carif-Oref) ;
 - 11 acteurs du secteur privé et associatif (Le Monde, Libération, Ipsos, Médiamétrie, BNP Paribas, Multiposting, OrangeLab, Apses) ;
 - et une réunion qui conviait les organisations syndicales et patronales.

Partie 1 – Variété des domaines et des usages de la PCS

La PCS constitue un « langage commun » pour une grande diversité d'usages

Ses apports à la connaissance, à la représentation et à l'action sur le monde social sont soulignés par tous nos interlocuteurs

1.1. Un « langage commun » pour une diversité d'usages

- Un constat déjà présent dans le rapport Neyret-Faucheux (1999) et clairement réaffirmé par l'ensemble des acteurs rencontrés.
- Une originalité et singularité de la PCS : du niveau détaillé au niveau agrégé, les niveaux de description s'articulent à des niveaux de discours.
- Trois registres d'argumentations et de pratiques :
 - connaissance,
 - décision,
 - documentation/pédagogie.

Trois niveaux de discours

- **Niveau fin des professions** : caractérisation des marchés du travail et étude des conditions de travail et de vie de mondes professionnels.
- **Niveau intermédiaire des catégories socio-professionnelles (CS)** : approches morphologiques par milieux sociaux ou territoires ; étude du rôle de l'origine sociale.
- **Niveau agrégé des groupes socio-professionnels (GS)** : appréhension synthétique de la structure sociale et de sa stratification.

Finalités des usages et registres de pratiques

- Finalité de **connaissance** : usages des chercheurs et statisticiens publics.
- Finalité **opérationnelle** ou **décisionnelle** : usages des acteurs privés et de certains opérateurs publics dépendant de commandes publiques.
- Finalité **pédagogique** de **représentation** des différences, hiérarchies et inégalités sociales : usages des journalistes et des enseignants

1.2. Variété des apports de la PCS

L'évaluation des apports et la formulation de critiques ne sont pas indexés à l'intensité de l'usage :

- Des usages réguliers sans questionnement de l'intérêt ou de la solidité de l'outil.
- Des usages réguliers réflexifs → critiques de la robustesse du codage ou des principes d'agrégation, création de regroupements ad hoc.
- Des usages plus rares qui peuvent être réflexifs ou non.

La PCS et la représentation ordinaire du monde social

- 1ère qualité de la PCS : reconnaissance et appropriation au-delà des milieux experts : « *La PCS, ça fait sens pour les gens* ».
- La profession : une manière commune de se positionner socialement et un support d'identification des personnes et leur entourage.
- Le niveau agrégé remplit au moins deux fonctions :
 - Grille d'auto-positionnement social (d'où mobilisation fréquente dans les questionnaires auto-administrés, en ligne notamment) ;
 - Grille de lecture et de compréhension de la société française et de ses clivages.

Une variable de base pour la construction d'autres variables

- Un outil présent dans des données considérées comme fondamentales par les usagers : Enquête emploi, RP, DADS.
- Les Familles professionnelles (Fap) de la Dares : une nomenclature articulant les PCS et le Rome (Pôle emploi).
- La nomenclature internationale des professions (Isco), qui est actuellement codée à partir de la PCS.
- La PCS, un outil central : des nomenclatures « maison » (les GFE des Carif-Oref par exemple), qui communiquent avec d'autres via la PCS.

Apports des niveaux agrégés : groupes et catégories socio-professionnels (GS et CS)

- Un « *paquet de propriétés sociales* » clivant socialement : utile pour prédire ou expliquer des comportements ou des inégalités.
- GS et CS peuvent être intégrés à une diversité de traitements statistiques (statistique simple, analyse des données, modélisation).
- Les CS : un outil modulable pour décrire la transformation des clivages qui ne se réduisent pas aux frontières des classes sociales : indépendance/salariat, public/privé, qualifiés/non qualifiés...
- Un outil qui articule clivages verticaux et horizontaux, et qui ne se réduit pas à une échelle unique, unidimensionnelle.
- Un atout à l'échelle internationale : exemple de la transposition de la PCS à Sao Paulo par E. Prêteceille.

La stabilité temporelle : une ressource et un impératif

- Niveaux agrégé et intermédiaire : un outil de description stable de la morphologie sociale française :
 - Depuis 1982 pour le niveau intermédiaire
 - Depuis 1954 – modulo un transcodage imparfait – pour le niveau agrégé
- La stabilité historique du codage rend possibles les recodages en séries longues, et la comparaison dans le temps.
- Trouver le bon équilibre entre adéquation de la nomenclature aux transformations de la structure sociale et professionnelle, et nécessité de la continuité temporelle de l'outil.

Partie 2 - Les défis de la rénovation de la PCS

- Critiques, attentes et besoins, suggestions et pistes de réflexion
- En lien avec les transformations de la société française, mais également des pratiques professionnelles des usagers de la PCS
- Les quatre principaux défis qui ressortent des entretiens confirment et précisent les perspectives préalablement évoquées par le projet de rénovation :
 - Renouveler les procédures de codage de la PCS ;
 - Actualiser le niveau des professions ;
 - Définir des agrégats et regroupements pertinents ;
 - Visibilité, accessibilité, compréhension, diffusion.

2.1. Renouveler les procédures de codage de la PCS

- **Une évolution importante des outils d'enquête** : assistance numérique (face-à-face et téléphone) et enquêtes en ligne en forte expansion (auto-administration) même à l'Insee (cf. enquête de recensement) ;
- **Ces évolutions impactent les procédures de codage** : nouvelles potentialités, nouvelles exigences.

Insee : codage via Sicore et, quand échec, reprise par le pôle de Besançon.

- Taux de reprise variable selon les modes d'enquête, la nature de la question, la CS concernée.
- Moins de reprises avec « Sicore embarqué », mais une information moins riche.

Enjeux et attentes :

- Enrichir et actualiser la liste de libellés (cf. infra) ;
- Etablir une liste fermée de libellés de professions en auto-complétion ;
- Codage plus économe en variables annexes (suppression du secteur d'activité ?) ;
- Mise à jour ou refonte de Sicore embarqué.

2.1. Renouveler les procédures de codage de la PCS

Entreprises de sondage :

- Codage au niveau 1 ou 2,
- Problème concernant les variables annexes,
- Coût important du codage,
- Une liste de libellés « maison » (quelle validité?),
- Le problème des enquêtes en ligne.

Enjeux et attentes :

- Rendre possible le recueil des libellés dans les enquêtes en ligne en lieu et place de l'auto-positionnement dans une grille de PCS (au niveau 1 ou 2) ;
- Etablir et certifier une liste de libellés en auto-complétion pour faciliter la qualité de la saisie et la pertinence de l'information et rendre le codage plus économe ;

2.2. Actualiser le niveau des professions

- **La PCS, une nomenclature de profession et non de compétences, ce qui invite à mieux définir et développer la notion de « profession »**
- **Actualiser la liste des professions / libellés de profession...**
 - Exemple : les professions du numérique
 - Exemple : les professions de l'environnement et de l'économie verte
- **... Tout en maintenant une continuité des séries afin de permettre des analyses temporelles précises en recomposant les informations détaillées**
- **Revoir les principes de classement de certaines professions ?**
 - Fonction publique : faut-il conserver le grade comme principe de classement ?
 - Enseignants : distinguer agrégés et certifiés ? Reclassement des professeurs des écoles et professeurs de lycée professionnel dans les cadres ?
- **Quelle place pour les « zones grises » de l'emploi ?**
 - Les emplois précaires et en marge du travail déclaré ;
 - Nouvelles formes d'indépendants (auto-entrepreneurs, indépendants qui travaillent pour les plateformes numériques, etc.).

2.3. Agrégation et regroupements ad-hoc

- **Des propositions de regroupements alternatifs, ménage et ad-hoc ? Un accord large des personnes interrogées, avec une labellisation par l'Insee et une accessibilité renforcée dans les enquêtes.**
- **Des regroupements/ agrégations ad-hoc déjà souvent utilisés (quand les données le permettent)**

Exemple : isoler les enseignants (pratiques culturelles, éducation) ou les professions culturelles (pratiques culturelles), regrouper les professions libérales avec les chefs d'entreprise (vote, consommation de biens, mobilité sociale), etc.

- **Des problèmes d'agrégation identifiés pour certains groupes**

Pertinence de maintenir un groupe d'agriculteurs (GS 1) à l'effectif très réduit ? Un groupe d'indépendants (GS 2) trop hétérogène ; comment isoler un groupe de « cadres dirigeants » ? Hétérogénéité et position des professions de l'information, de l'art et des spectacles ? Une stabilisation de la distinction qualifiés/non qualifiés chez les employés ; une amélioration du classement des retraités (information pertinente au niveau 2), etc.

- **Un accès aux données ventilées aux niveaux intermédiaires pour l'instant contrarié et coûteux**
- **Une PCS pour les ménages : un objectif, mais peu de propositions en dehors d'une stratégie indicielle**

2.4. Visibilité, accessibilité, compréhension, diffusion

La perspective d'un site dédié qui recueille un large accord, avec un accès souhaité à :

- Une documentation simplifiée, actualisée et différenciée selon les utilisateurs
- Des outils de codage automatisés de la PCS
- Des outils de transcodage (Isco, EseG, nomenclatures d'emploi ou de métier)
- Des outils de transcodage historique, la mise en visibilité de séries longues
- Des séries et des fichiers (avec les données PCS) visibles, accessibles, pédagogiques

Une réflexion à engager pour **rendre la nomenclature plus visible sur le site internet de l'Insee.**

Questions / Réponses

Samuel Coavoux - Chercheur chez Orange Lab

Qu'est-ce que vous entendiez par « stratégies indicielles pour le recodage des PCS au niveau du ménage » ? J'avoue ne pas avoir très bien compris cette partie

Thomas Amossé – Président du groupe de rénovation de la PCS

On pense notamment aux indicateurs synthétiques qui sont utilisés par exemple à la Depp pour coder l'origine sociale des parents sous la forme d'une variable continue de type score qui est construit à partir de leur PCS à deux positions. Le score, qui est fonction de ces deux catégories socio-professionnelles, est autant plus élevé que le milieu familial de l'enfant offre des perspectives favorables en terme de réussite scolaire. C'est ce type d'exemples qu'on avait en tête.

Un débat, notamment porté par les sociologues du genre, existe depuis longtemps pour savoir s'il est pertinent de choisir la personne de référence, c'est à dire anciennement le chef de ménage selon la définition Insee, comme l'indicateur de la position sociale de ménage ? Comme alternative, il y a par exemple le score qui a été fait par Thierry ROCHER à la Depp et d'autres tentatives de collègues sociologues, qui ont essayé de manière *ad-hoc* en fonction des questions abordées (en sociologie d'éducation en l'occurrence), de croiser la CS du père et de la mère pour voir quelles sont les configurations qui permettent d'expliquer des formes de réussite scolaire.

L'objectif du projet de rénovation en la matière est de proposer un regroupement des catégories socio-professionnelles des adultes des ménages, qui soit cohérent avec l'esprit de la nomenclature et pertinent pour l'étude d'un large ensemble de domaines sociaux ou économiques. On prévoit donc d'opter pour une stratégie catégorielle plutôt qu'indicielle, et sans préférence accordée à un domaine plutôt qu'un autre dans la détermination des regroupements pertinents.

Bernard Sujobert – responsable CGT

Les personnes qui travaillent sur la stratification sociale ont contribué à renouveler les réflexions en matière de classes sociales. Comment ces réflexions vont pouvoir enrichir les travaux du groupe ?

Etienne Pénissat – Auteur du rapport d'état des lieux

On a interrogé au moins trois ou quatre spécialistes de stratification sociale et nous indiquons leurs propositions précises dans le rapport.

Je pense par exemple à une suggestion de Louis-André Vallet autour de la question de développer, comme cela se fait dans d'autres pays (aux USA par exemple), un niveau qui représente des micro-classes, c'est à dire un niveau avec une centaine de rubriques qui renvoie à une série de groupes sociaux à l'intérieur de la société française qui ont à la fois des identités professionnelles assez fortes et dont on sait que l'endogamie est assez prononcée, des groupes qui ont une certaine identité, une certaine cohésion, une certaine consistance en terme de milieux sociaux, au-delà d'avoir une profession en commun.

Michel Amar - Ancien responsable du projet ESeG à l'Insee

Vous avez parlé plusieurs fois d'une meilleure articulation entre la PCS et les nomenclatures internationales Isco et ESeG, je m'interroge sur ce qu'il y a derrière car chacune des nomenclatures a sa propre logique et sa vie propre.

Pour ce qui est de l'ESeG, je m'interroge sur le sens de l'articulation : qu'est-ce que cela peut être ? Sauf peut-être à savoir quels problèmes de comparaison se posent et voir comment par exemple, au niveau des agrégats, on peut améliorer la comparabilité.

Parmi les questions qui ont été évoquées avec les utilisateurs sur l'hétérogénéité des cadres et des patrons, l'ESeG apporte par exemple une réponse. Pourriez-vous préciser ce que vous entendez par avoir une meilleure articulation entre PCS, ESeG et Isco ?

Thomas Amossé – Président du groupe de rénovation de la PCS

Il y a plusieurs manières de préciser l'articulation entre ces nomenclatures :

- La première manière, c'est de tenir compte de ce qui a été fait lors du processus d'harmonisation européenne et des clivages pertinents qui y ont été mis en évidence afin de voir dans quelle mesure ils peuvent nourrir les évolutions de la nomenclature française. Cela ne veut pas dire qu'il nous faille créer une ESeG française, qui n'aurait pas de sens, mais qu'on pourrait ainsi identifier les points communs et différences que l'on souhaite conserver ou affirmer entre la PCS et ses homologues internationales (EsEG comme Isco).
- Une autre manière de préciser cette articulation, c'est de préciser les apports originaux de chaque nomenclature et d'identifier les usages pour lesquels une nomenclature peut être privilégiée par rapport à une autre. Cela renvoie à l'idée que la nomenclature française peut, voire doit, avoir des objectifs spécifiques par rapport aux nomenclatures internationales, par exemple s'agissant de l'analyse de la distinction entre secteurs public et privé. Il y a des dimensions pour lesquelles on observe une convergence entre ces secteurs, mais sur d'autres, la spécificité du public semble conservée et justifier une représentation particulière à la situation française. Cela fait partie des réflexions.
- Une dernière manière de revoir l'articulation entre Isco, ESeG et PCS est plus pratique, en ce qu'elle tient au protocole suivi pour les coder dans les sources statistiques. Actuellement, Isco et ESeG sont obtenues par transcodage de la PCS. Cette procédure de codage indirect empêche que les différentes nomenclatures s'appuient sur des informations qui leur sont spécifiques. Une telle contrainte risque d'être levée, puisque le projet de rénovation entend proposer un codage direct d'Isco, et donc d'ESeG, à partir de la liste des libellés fermés de profession collectés pour la PCS. On pourrait ainsi voir plus clairement les principes et usages spécifiques des nomenclatures et ne plus être contraints à leur dépendance, qui serait idéalement supprimée et très largement affaiblie en tous cas.

Louis André Vallet – Chercheur au CNRS

J'aimerais que vous reveniez sur les avantages et inconvénients du passage à Sicore embarqué, et la façon dont est ainsi impactée la qualité la codification de la profession et de la CS. De fait, le codage des professions était avant fait de façon différée par rapport à la collecte, alors qu'une des grandes innovations depuis l'enquête Emploi de 2013 est d'avoir retenu le système expert de codage des professions Sicore pour un usage embarqué sur l'ordinateur de l'enquêteur.

Si on prend dans l'enquête Emploi l'interrogation très simple qui figurait depuis 1982 sur la profession du père, qui permettait de coder la catégorie socioprofessionnelle du père et depuis 2003 la catégorie socioprofessionnelle de la mère. En regardant les nouveaux questionnaires, j'étais favorablement impressionné par le fait que le passage à Sicore embarqué permettait, quand Sicore n'y arrivait pas, de nouvelles interrogations... C'était plus interactif. J'en avais déduit (ou induit) qu'on allait avoir une meilleure qualité d'information et j'ai appris dans votre exposé que Sicore embarqué pose des problèmes de qualité. Pourriez-vous nous dire quelques mots de plus sur les avantages et les inconvénients de cette procédure ?

Etienne Pénissat – Auteur du rapport d'état des lieux

D'après les études qui ont été faites et les discussions avec les gestionnaires d'enquêtes du pôle de Besançon, l'intégration de Sicore embarqué dans les enquêtes a des effets ambivalents : elle fait diminuer le taux de reprise et le nombre de libellés qui n'arrivent pas être codés, et en même temps il y a une diminution de la variété et de la taille des libellés qui sont recueillis, ce qui peut être interprété comme le fait qu'il y a une information moins riche. Les déclarations spontanées des enquêtés sont plus fréquemment réduites aux libellés connus ou reconnus par les enquêteurs. Cela peut s'expliquer à la fois par des problèmes de l'outil technique et par le fait que les enquêteurs sont évalués par différents indicateurs et qu'un de ces indicateurs est lié, d'après ce que nous avons compris, à la reconnaissance des libellés dans Sicore. Il y a des études assez fines qui ont été menées à l'Insee sur le codage, qui seront disponibles pour les membres du groupe de travail. Elles invitent en tous cas à interroger l'usage de Sicore embarqué.

Je profite du fait d'avoir la parole pour revenir sur l'articulation avec les nomenclatures internationales, elle se pose à deux niveaux :

- Il y a assez peu d'acteurs qui ont été demandeurs d'une comparaison des apports respectifs de

ces nomenclatures, même si France Stratégie a signalé la pertinence du découpage retenu dans ESeG pour l'analyse interne du groupe de cadre.

- Il y a surtout eu des demandes d'un codage large et de bonne qualité de la nomenclature Isco, qui est de plus en plus utilisée. Des acteurs, notamment dans la recherche, considèrent que les outils de transcodage actuels de la PCS vers Isco sont problématiques. Les tables de passage ne sont pas accessibles alors qu'elles sont utilisées à l'Insee par toute une série d'acteurs. Il y a une demande claire de ce point de vue, qui est ressortie des réponses des acteurs rencontrés.

Olivier Chardon – Rapporteur du groupe de rénovation de la PCS

Quelques précisions concernant l'usage de Sicore, qui est initialement un outil de codage et non un outil d'aide à la collecte. En étant embarqué, son usage a été quelque peu détourné, essentiellement pour améliorer la codification automatique mais sans que l'enquêteur ne soit véritablement aidé. Il reçoit l'information que le libellé n'a pas été reconnu par Sicore, mais sans indication sur ce qu'il faudrait faire pour y parvenir. Comme il anticipe que le coup d'après sera sa dernière chance, il est assez fortement incité à aller dans un domaine de libellés de profession qu'il connaît. Alors qu'il y a dans Sicore entre 6 000 et 7 000 libellés, seuls 250 libellés fournissent 50 % des données collectées dans l'enquête Emploi. Avec Sicore embarqué, on a vraiment eu une réduction de la diversité des libellés. Si ces évolutions ont permis de corriger des fautes d'orthographe et ont réduit la déclaration de libellés trop longs pour être codés, elles se sont aussi accompagnées d'une perte d'information.

Un des enjeux du projet de rénovation est de produire un outil de collecte, puis de codification, qui n'ait pas ces inconvénients.

Monique Meron – Ancienne responsable du projet ESeG à l'Insee

Ce qui manque peut-être un peu c'est la hiérarchisation de ce que vous pensez faire ? Est-ce que vous pensez tout résoudre ou allez-vous hiérarchiser vos objectifs ?

Sur ce qu'il faut absolument résoudre, je pense en particulier à des choses qu'on traîne depuis des années et qui empêchent des comparaisons notamment entre public et privé. Est-ce que c'est une priorité ? Ou est-ce seulement un point parmi d'autre ?

L'histoire des institutrices, s'agissant de la tension entre maintien des séries longues et adoption de nouvelles catégories, est également cruciale. Je prends cet exemple car j'aimerais savoir comment vous comptez résoudre cette tension.

Enfin, je n'ai pas compris si la question homme - femme était une priorité : allez-vous regarder de plus près le fait que les métiers dits féminins sont beaucoup moins précisément décrits que les métiers dits masculins, ou bien considérez-vous que c'est une fatalité ? De même, est-ce que vous allez mettre des libellés masculins et des libellés féminins, ou est-ce vous allez utiliser la forme inclusive, dans la liste de libellés standardisés ? Ou bien allez-vous conserver le masculin neutre comme d'habitude ?

Etienne Pénissat – Auteur du rapport d'état des lieux

Sur ce dernier point de la hiérarchisation, vous avez évidemment raison. Nous, notre rôle était de recueillir les apports et les limites de la PCS. Ce sera aux sous-groupes de travail de hiérarchiser les défis à relever. Certaines questions ont une acuité pour beaucoup d'acteurs et d'autres pour moins d'acteurs : cela peut être une manière de les hiérarchiser. La question des enseignants, par exemple, a été évoquée par une série d'acteurs et en fait un point central au sein de la question publique / privé que l'on a affichée ici.

Thomas Amossé –Président du groupe de rénovation de la PCS

Comment hiérarchiser les enseignements de cet état des lieux ? Il y a les défis soulignés par Anton, Étienne et Marceline auxquels on pense pouvoir apporter des éléments de réponse, et d'autres pour lesquels on va essayer de préciser ce que la nomenclature peut faire ou ne pas faire.

En l'occurrence sur la thématique du genre et la différence de précision du découpage des métiers majoritairement occupés par les hommes et les femmes, oui, on intégrera cette attention dans la refonte du niveau fin. Par ailleurs, dans les outils d'auto-complétion, il est prévu d'utiliser de façon aussi systématique que possible des libellés féminisés de profession. Ex post, à la fin du projet de rénovation, il y aura une analyse sous l'angle du genre des travaux conduits.

Christine Lagarenne –Cheffe du département de l'offre éditoriale à l'Insee

Dans le rapport allons-nous bien distinguer le constat, les besoins des utilisateurs des préconisations de leur groupe de travail ?

Etienne Pénissat – Auteur du rapport d'état des lieux

On ne va pas faire directement de préconisations. On va surtout indiquer les besoins signalés par les différents acteurs. C'est un peu la liste que j'ai dressée rapidement à la fin de la présentation. J'y concluais que cela impliquait une réflexion sur la manière de rassembler ces différents besoins, ou sur les outils permettant d'y répondre de façon visible. Ce qui sera dans le rapport, c'est effectivement les différentes dimensions, la liste de ces différents besoins et le type d'acteurs concernés par chacun d'eux.

Anton Perdoncin – Auteur du rapport d'état des lieux

Sur la question du site plus particulièrement, on a soumis l'idée de la pertinence d'un site Internet dédié pour donner une plus grande visibilité à la nomenclature des PCS, à sa documentation technique et à ses outils de codage mais aussi aux publications et sous forme de données chiffrées, de tableaux et de graphiques variés. Il se trouve que les réponses ont été assez unanimes pour dire que cette perspective correspondait à des besoins, c'est-à-dire manifestement :

- Un besoin de mise à disposition d'outils de codage pour simplifier la vie des personnes qui produisent des enquêtes, qui se demandent comment passer simplement de ce qu'ils récoltent en terme de profession à un codage dans les nomenclatures officielles.
- Un besoin de mise à disposition de données chiffrées simples, qui peuvent être utilisées par des enseignants à différents niveaux dans le système éducatif.
- Un besoin de description, synthétique mais complète, sur l'histoire de la nomenclature, qui permette d'en comprendre l'esprit, ses principes de construction et d'identifier ses différences par rapport aux autres outils existants ?

Ce sont des demandes émanant des acteurs que nous avons rencontrés, y compris au sein de l'Insee, qui sont des usagers réguliers de la nomenclature sans forcément être des experts.

Ce qui semble souhaité, c'est une documentation qui ne soit pas une documentation technique, qui est disponible sur le site de l'Insee, mais une documentation annexe qui permet véritablement de nourrir les usages de la nomenclature. Avoir un endroit où sont rassemblées les différentes manières de représenter la structure professionnelle à l'aide de la nomenclature : des tris ventilés sous forme graphique ou de tableaux et qui ne présentent pas seulement un tri agrégé, mais aussi un niveau détaillé par sexe, par niveau de diplôme, par type de pratique, etc. Un endroit où cela peut être aussi utilisé à des fins pédagogiques, par des journalistes et par toute personne qui aurait envie de voir présentées les choses par PCS. Il faut qu'on réfléchisse au bon support pour permettre d'avoir une visibilité de ces différents enjeux.

III. ORGANISATION DES QUATRE SOUS-GROUPES : OBJECTIFS, COORDINATION, CALENDRIER

Support de présentation

III. Les quatre sous-groupes, le sous-groupe « niveau fin »

Objectifs :

Proposer une nouvelle version du niveau élémentaire de la nomenclature :

- faire le bilan de la rénovation de 2003 sur les données des EAR et de l'EEC ;
- simplifier la nomenclature pour l'ajuster à la simplification du codage ;
- maintenir une continuité avec la version 2003, au moins au niveau CS ;

Organisation :

Equipe d'animation : Olivier Chardon (Insee), Cédric Huguée (CNRS), Bertrand Lhommeau (Dares) ; le sous groupe est composé d'experts « généralistes ». Des experts plus spécialisés seront consultés. Chaque pilote a en charge une partie de la nomenclature.

Calendrier :

De mai à novembre : proposition de nouvelle nomenclature. Puis, tests, contrôles, ultimes arbitrages et production des outputs.

III. Les quatre sous-groupes, le sous-groupe « codage »

Objectifs :

- simplifier la collecte des libellés (collecte sur liste fermée de libellés) ;
- réduire le nombre de variables annexes ;
- simplifier et harmoniser les questions associées ;
- pouvoir coder au niveau le plus fin de la PCS avec un unique set de questions adaptées à tous les protocoles (avec enquêteurs, enquêtes internet ou papier)

Organisation :

Équipe d'animation : Céline Dumoulin (UVSQ), Alexis Eidelman (Dares), Olivier Chardon (Insee). Il est composé de producteurs et méthodologues d'enquête et de spécialistes du codage de la PCS.

Calendrier :

Mai - décembre : mise en œuvre de la codification sur l'ensemble de la nomenclature.
Décembre - avril : tests, contrôles, ultimes arbitrages et production des outputs.

III. Les quatre sous-groupes, l'articulation entre les deux sous-groupes

Avril : des décisions de principe transversales (notion de profession ; la numérotation, la féminisation des libellés, les variables annexes) ; la mise au point de la méthode de travail.

Mai à décembre : La mise en œuvre sur l'ensemble de la nomenclature : entrée par professions vs entrée par libellés. Un outil de travail commun, l'index numérique.

III. Les quatre sous-groupes, un outil de travail commun aux deux sous-groupes, l'index numérique

Un fichier source unique sous la forme d'un tableur avec :

- Sur l'onglet principal, pour chaque ligne un libellé (deux en fait, avec la version féminisée), une variable indiquant s'il s'agit d'un libellé amené à être dans la liste des libellés standardisés et/ou dans les libellés assimilés du guide de documentation, une certaine configuration de variables annexes et un code de profession ;
- Sur un onglet secondaire, la description analytique de chaque profession.
- Sur d'autres onglets (à terme) les tables de passage, soit de la P, soit des libellés standardisés vers soit d'autres niveaux, soit d'autres nomenclatures (respectivement le niveau intermédiaire et la FAP, les agrégats ad-hoc et l'ISCO).

III. Les quatre sous-groupes, un outil de travail commun aux 2 sous-groupes, l'index numérique

Un outil pérenne au projet de rénovation

Grâce à des applications produites dans le cadre de la rénovation, ce fichier source unique doit permettre de générer automatiquement :

- les guides de documentation, différentes versions (Sas, Stata, R) du programme de codification automatique,
- des programmes de transcodage (aussi en différents langages),
- une base de données avec la liste des libellés standardisés

Ce fichier sera aussi utilisé pour l'actualisation simultanée de tous ces documents (à un rythme annuel), après identification des libellés émergents et des cas problématiques par le pôle de Besançon.

III. Les quatre sous-groupes, le sous-groupe « agrégat »

- Objectifs :
 - proposer et tester de nouveaux agrégats (de niveau intermédiaire pour les individus, pour les ménages, et ad-hoc à partir des libellés standardisés de professions),
 - En complément des niveaux existants (groupes et catégories), qui resteront inchangés à des fins d'analyses en série longue.
- Organisation :
 - Animation par Thomas Amossé (Cnam) et Joanie Cayouette-Remblière (Ined) ;
 - Une analyse séquentielle des trois types d'agrégats envisagés (intermédiaire, ménage, ad-hoc), selon une logique comparable :
 - Identification des enjeux et manières possibles d'y répondre ;
 - Proposition d'un prototype (avec des variantes) et d'un programme de validation empirique ;
 - Préconisation de nouveaux agrégats après présentation des analyses.

III. Les quatre sous-groupes, le sous-groupe « agrégat »

- Calendrier :
 - 29 Mai : agrégat intermédiaire (enjeux, propositions et programme de validation), agrégat ménage (enjeux et esquisse de proposition) ;
 - 3 juillet : agrégat ménage (proposition précise d'un prototype et programme de validation).
 - Septembre : agrégats ad-hoc (enjeux et esquisse de proposition), retour sur la validation de l'agrégat intermédiaire.
 - Octobre : agrégats ad-hoc (proposition précise de nouveaux agrégats), premier retour sur l'agrégat ménage.

Les autres réunions (entre novembre et février) seront prévues en fonction des avancées.

Remise du rapport fin mars 2019.

III. Les quatre sous-groupes, le sous-groupe « documentation »

- Objectifs :
 - proposer une architecture (institutionnelle et matérielle) et lister les éléments de contenu...
 - ... pour l'élaboration d'un site Internet dédié permettant, en lien avec Insee.fr, de répondre à l'ensemble des attentes des utilisateurs.
- Organisation :
 - Animation par Thomas Amossé (Cnam), Anton Perdoncin (ENS), Christian Rieg (Insee) ;
 - Dans une première phase, identification précise (à partir du rapport d'état des lieux, des travaux des sous-groupes et de consultations complémentaires) du contenu pouvant être mis en ligne : guides de documentation ; outils de collecte des libellés et de codification ; présentation des agrégats complémentaires ; interface de tabulation ; fichiers, tableaux et cartes standardisés ; espace de partage d'informations, etc. ;
 - Ensuite, ou en parallèle, élaboration d'une architecture institutionnelle et informatique à même de porter le site dédié, en lien étroit avec la présentation de la nomenclature sur Insee.fr.
- Calendrier de réunions mensuelles entre septembre/octobre et février qui sera précisé avant l'été.

Questions / Réponses

Louis André Vallet – Chercheur au CNRS

J'aimerais insister sur un point qui a été brièvement évoqué, pour redire effectivement l'enjeu qu'il y aurait à ce que le projet de rénovation permette un codage direct de l'Isco version 2008.

On sait bien que lorsqu'on utilise des tables de passage il y a toujours des pertes d'information : les tables sont plus ou moins bien mises à jour dans le temps. J'ai des souvenirs d'avoir remis le nez à un moment donné, avec Christel Colin, dans les lignes qui permettaient de passer de la PCS à 4 positions à l'Isco à 3 chiffres, et on a trouvé des erreurs.

Si c'est possible c'est effectivement un point important de pouvoir avoir en même temps que le codage de la PCS rénovée un codage direct d'Isco 2008.

Olivier Chardon – Rapporteur du groupe de rénovation de la PCS

On essaiera de l'instruire au maximum dans le cadre du projet et sera sans doute finalisé au sein de l'Insee mais tout en tout cas l'idée est bien de produire à terme un codage dit direct.

Thomas Amossé – Président du groupe de rénovation de la PCS

Juste pour compléter sur un point précis : pour pouvoir faire un codage direct de l'Isco, on doit disposer d'une variable annexe qui n'est pas présente dans toutes les enquêtes, qui s'appelle la supervision. Typiquement, le recensement n'est pas, pour l'heure, « codable » en Isco parce que cette variable, qui détermine le premier codage Isco n'est actuellement pas présente. Le rapport du groupe fera peut-être la proposition d'intégrer cette variable au recensement sachant que d'autres seront supprimées.

La prochaine réunion plénière est prévue le mardi 16 octobre après-midi.